

## Retraites: LA RÉFORME VA-T-ELLE RÉELLEMENT PROFITER AUX FEMMES?

*Par Anne-Marie Rocco le 24.02.2020 à 07h30 Challenges*

Opposants et partisans de la réforme des retraites lancent beaucoup de chiffres, très approximatifs voire faux, sur son impact. Challenges a consulté les experts sur un ensemble de points-clés du projet de loi. Focus sur le sort qui sera réservé aux femmes dans le futur système.

Edouard Philippe avait promis que les femmes seraient les grandes gagnantes du système universel, alors qu'actuellement les inégalités sont considérables: en moyenne, les retraitées ne touchent que 1.091 euros de pension contre 1.891 euros pour les hommes, un écart de 42%. Celui-ci demeure important (29%) même après intégration des pensions de réversion. La promesse du Premier ministre sera-t-elle tenue?

"Des réponses ont été apportées, mais de nombreux points d'incertitude demeurent", estime Olga Trostiansky, la présidente du Laboratoire de l'égalité, qui a publié, en janvier, un Livre vert sur la refonte des retraites. Parmi les avancées dont se prévaut le gouvernement: une pension majorée de 5% dès le premier enfant et un minimum retraite de 1.000 euros accessible aux temps partiels (féminins à 80%), sachant que 70% des bénéficiaires de ces minimums sont des femmes.

### **Le problème non résolu des carrières incomplètes**

"Ce nouveau dispositif est un moyen efficace pour lutter contre la précarité des femmes", estime Olga Trostiansky, mais il ne concernera que les retraités ayant eu des carrières complètes. Or, "les femmes sont surreprésentées parmi les travailleurs et travailleuses aux carrières incomplètes". Plus généralement, le passage des 25 meilleures années à la prise en compte de l'ensemble de la carrière pour le calcul des retraites risque de tirer leurs pensions vers le bas.

Le secrétariat d'Etat à l'Egalité entre les femmes et les hommes estime pourtant qu'avec la réforme les pensions des femmes augmenteront de 5% à 10% de plus que celles des hommes pour les générations 1980 et 1990, et que les retraites des mères de deux enfants seront revalorisées jusqu'à 15% pour la génération 1990. Difficile d'en juger, à la lecture des cas-types retenus par l'étude d'impact, car ils ne portent que sur des parcours de personnes sans enfants: soit 3% des femmes en France, selon l'Ined. Or, la maternité est bien l'élément déterminant des inégalités de carrière, qui ne cessent de s'amplifier jusqu'à la retraite.